Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Peintre

Brevet Professionnel Peinture - Revêtements, épreuve E2 - U2, partie pratique

Session 2009 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **20 h 00** • Coefficient : **7**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Réalisation et mise en œuvre de décors et de finitions (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U20 - Réalisation et mise en œuvre/2009/BP Peintre - U20 - Réalisation et mise en œuvre - Session 2009 - 1-Sujet.pdf

1. Réalisation et mise en œuvre de décors et de finitions

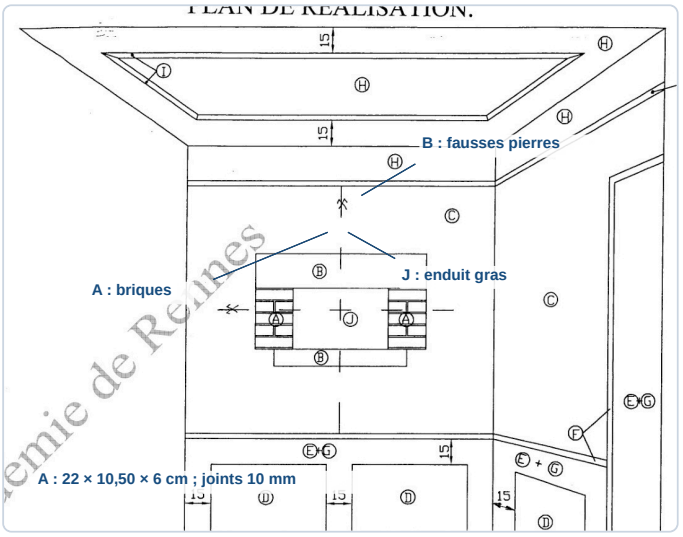
À partir du plan et des produits fournis, le candidat réalise un décor d'aménagement comprenant des panneaux de soubassement, des revêtements muraux, une porte et un plafond. L'évaluation porte sur l'organisation du poste, le respect des implantations et des consignes techniques, ainsi que la qualité et la régularité des finitions.

Préparation et décors

Question 1. Réaliser l'exercice avec un poste propre et organisé, tracer les trois panneaux de soubassement selon le plan, puis réaliser l'appareillage de briques en enduit teinté dans la masse, les fausses pierres en enduit décoratif teinté dans la masse et l'enduit repassé à l'enduit gras, non poncé. Respecter les cotes, le plan, les joints et les consignes relatives à l'emploi du ruban de masquage.

1. Nettoyer et organiser le poste, puis tracer les trois panneaux de soubassement selon le plan. Leurs dimensions dépendent de celles des cabines.
2. Au repère A, réaliser les briques en enduit teinté dans la masse : 22 × 10,50 × 6 cm, avec des joints de 10 mm en gris ciment. Le ruban de masquage est autorisé.
3. Au repère B, réaliser les fausses pierres en enduit décoratif teinté dans la masse, conformément au plan et au détail d'appareillage.
4. Au repère J, appliquer l'enduit gras sans surépaisseur ni manque, sans poncer entre les couches. Le ruban de masquage est interdit. Contrôler l'implantation, les cotes et la propreté.

Repères des décors et cotes des briques



✓ RÉPONSE À RETENIR

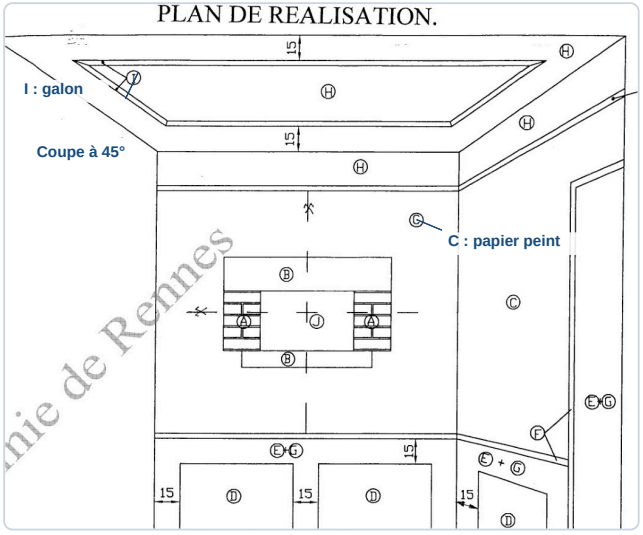
Trois panneaux implantés selon le plan ; briques de 22 × 10,50 × 6 cm et joints de 10 mm ; fausses pierres conformes au détail ; enduit gras repassé, non poncé.

Revêtements muraux

Question 2. Poser le papier peint à raccord sauté en commençant à cheval sur l'axe d'implantation de l'appareillage. Respecter l'aplomb, le raccord, le marouflage, les arasements, les joints et le passage des obstacles, puis poser le galon selon son implantation et réaliser les coupes à 45°.

Tracer l'axe d'implantation de l'appareillage et commencer la pose du papier peint à cheval sur cet axe. Poser le premier lé d'aplomb et respecter le raccord sauté selon le motif et la fiche produit. Encoller, puis marouflé sans déplacer le papier ni emprisonner de bulles. Soigner les joints et les arasements. Découper proprement autour des obstacles. Poser le galon à son emplacement prévu, contrôler son alignement et réaliser les coupes d'angle à 45°.

Implantation du papier peint et du galon



✓ RÉPONSE À RETENIR

Papier peint à raccord sauté posé à cheval sur l'axe, d'aplomb et marouflé ; joints et arasements nets ; galon implanté avec coupes à 45°.

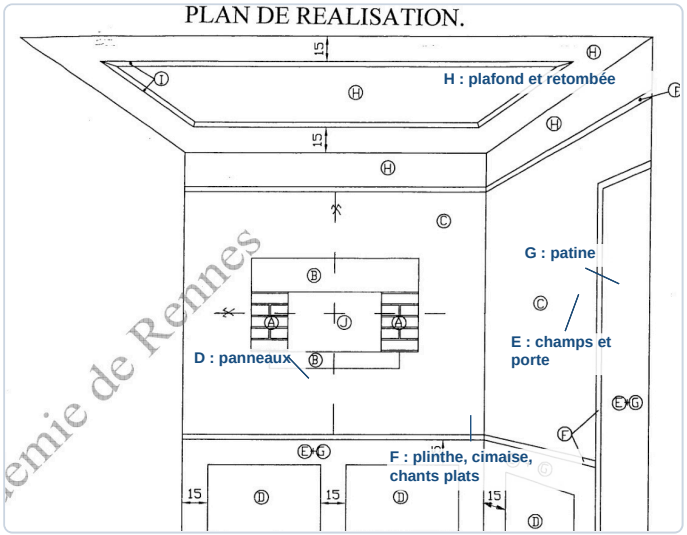
Peintures et finitions

Question 3. Réaliser la peinture à l'essuyé des panneaux dans un ton harmonisé au papier peint, la peinture laquée satinée des champs et du panneau de porte dans un ton plus clair que D, et la peinture satinée en phase aqueuse de la plinthe, de la cimaise et des chants plats dans un ton contrasté. Réaliser la patine de vieillissement et appliquer une peinture acrylique mate au plafond et sur la retombée, en respectant l'application, le lissage, le réchampissage, l'harmonie et les consignes de masquage.

Repère	Finition et teinte	Surfaces ou consignes
D	Peinture à l'essuyé, ton harmonisé au papier peint	Panneaux ; application à la brosse
E	Laque satinée, plus claire que D	Champs et panneau de porte
F	Satinée en phase aqueuse, contrastée avec D	Plinthe, cimaise et chants plats
G	Patine de vieillissement	Régularité ; ruban autorisé
H	Acrylique mate	Plafond et retombée

Préparer et dépoussiérer les supports avant application. Appliquer à la brosse pour D, puis soigner le lissage et le réchampissage. Le ruban de masquage est interdit pour D, E et F, mais autorisé pour G. Vérifier l'harmonie des teintes, la netteté des limites et la régularité de la patine comme des couches de finition.

Repérage des surfaces à peindre et à patiner



✓ RÉPONSE À RETENIR

D harmonisé au papier peint ; E plus clair que D ; F contrasté ; G patinée régulièrement ; H mate sur le plafond et la retombée.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2009)

Bilan de l'épreuve : Épreuve pratique E2 U2 du BP Peinture - Revêtements, session 2009, code examen non renseigné, d'une durée de 20 heures et de coefficient 7. Le candidat réalise un décor comprenant appareillage de briques, fausses pierres, papier peint, galon et finitions peintes. Les compétences évaluées concernent l'organisation du poste, la lecture du plan, la préparation et l'application des produits, ainsi que le contrôle des raccords et de la qualité des finitions.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'appareillage de briques suit les dimensions indiquées : L = 22 cm, l = 10,50 cm, h = 6 cm et joints de 10 mm.
- Pour le papier peint à raccord sauté, le départ de pose se fait à cheval sur l'axe d'implantation de l'appareillage.
- Les teintes des peintures doivent respecter les harmonies et contrastes précisés pour les éléments D, E et F.
- L'enduit repassé à l'enduit gras doit rester non poncé, et le ruban de masquage y est interdit.

Points de vigilance & attentes du jury

- Lire le plan et vérifier les implantations avant de tracer les trois panneaux et les décors.
- Contrôler l'aplomb, les raccords, les joints, le marouflage, les arasements et le passage des obstacles.
- Respecter pour chaque réalisation l'autorisation ou l'interdiction du ruban de masquage.
- Maintenir le poste propre et organisé : ce critère est évalué pendant la réalisation.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment réussir la pose du papier peint à raccord sauté ?

Commencez à cheval sur l'axe d'implantation de l'appareillage. Vérifiez l'aplomb et le raccord des motifs, puis contrôlez le marouflage, les joints, les arasements et le passage des obstacles.

Q : Le ruban de masquage est-il autorisé pour toutes les tâches ?

Non. Il est autorisé pour certaines réalisations, mais interdit pour d'autres, notamment l'enduit repassé à l'enduit gras et la mise en peinture des éléments E et F. Vérifiez chaque consigne du contrat avant de l'utiliser.

Q : Comment se répartissent les points et la durée de l'épreuve ?

Le contrat prévoit un total de 200 points, ramené à une note sur 20. L'épreuve dure 20 heures réparties sur quatre jours : 7 heures, 4 heures, 3 heures puis 6 heures.

Q : Quels critères de qualité sont contrôlés par le jury ?

Le contrat prévoit notamment le contrôle de la propreté et de l'organisation, des cotes et de l'implantation, de l'aplomb, des raccords, des joints, du collage et de la régularité des finitions.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U20 - Réalisation et mise en œuvre/2009/BP Peintre - U20 - Réalisation et mise en œuvre - Session 2009 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Peintre : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.